

## ■ ■ L'Union européenne finance les énergies durables



Pour encourager une consommation d'énergie plus rationnelle, plus efficace et plus intelligente, des méthodes de financement adéquates sont nécessaires et un certain nombre de mécanismes existent au niveau européen.

Les efforts importants de l'UE pour encourager les énergies durables passent par son programme «**Énergie intelligente pour l'Europe**» (IEE) dont le budget total s'élève à 730 millions d'euros entre 2007 et 2013. Ce programme vise à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et à diminuer la consommation d'énergie en soutenant des actions non technologiques destinées à encourager l'efficacité énergétique, les sources d'énergie nouvelles et renouvelables ainsi que des mesures visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre des transports.

Cependant, les projets énergétiques constituent aussi une priorité dans les autres programmes européens, notamment les instruments de financement régionaux (les Fonds structurels et de cohésion) qui représentent une partie importante du budget

global de l'UE. Après tout, adopter une consommation d'énergie plus durable permet d'augmenter de manière significative la durabilité globale des communautés locales et peut contribuer à améliorer leur compétitivité, deux aspects que l'UE privilégie dans le cadre de ses interventions régionales.

Les financements disponibles pour les petites et moyennes entreprises peuvent contribuer à améliorer leur compétitivité grâce à l'adoption de mesures d'efficacité énergétique.

L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables nécessitent la mise au point de nouvelles technologies. Il faut également soutenir leur commercialisation. Pour y parvenir, des financements sont disponibles grâce aux mécanismes de soutien de l'UE dans les domaines de la recherche et des technologies (**Septième programme-cadre, PC7**).

Pour en savoir plus: Énergie intelligente pour l'Europe:  
[http://ec.europa.eu/energy/intelligent/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/energy/intelligent/index_en.html)

# :: Environnement et énergie

## LIFE+ (2007-2013)

LIFE est l'instrument financier de l'UE qui soutient les projets écologiques et de protection de la nature en Europe. Depuis 1992, il a cofinancé quelque 2 750 projets et a contribué à la protection environnementale à hauteur d'environ 1,35 milliard d'euros.

Par le passé, le programme LIFE a financé de nombreux projets dans le secteur de l'énergie, dans des domaines tels que la production et la distribution d'énergie, l'industrie et le commerce, les bâtiments et les ménages, les transports et les approches de gestion horizontale. La nouvelle génération de ce programme pour 2007-2013 (**LIFE+**) continuera à cofinancer les projets d'énergie durable.

Pour en savoir plus: <http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm>

## Innovation et énergies durables

Ciblant principalement les petites et moyennes entreprises (PME), le **Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP)** de l'UE a pour vocation d'encourager la compétitivité des entreprises européennes en soutenant les projets d'innovation et les jeunes entreprises, notamment dans le domaine de l'éco-innovation. Par éco-innovation on entend: *toute forme d'innovation visant à un progrès important et visible en vue de parvenir au développement durable, en réduisant les impacts sur l'environnement ou en parvenant à utiliser les ressources de manière plus efficace et plus responsable, notamment l'énergie.*

De manière générale, le CIP soutiendra l'adoption de technologies environnementales novatrices, plus particulièrement grâce au

## :: Étude de cas

### Inspection énergétique dans des petites et moyennes entreprises du secteur de l'artisanat (financement de l'IEE)

Ce projet a permis de mettre au point des outils d'inspection énergétique standardisés destinés aux PME, qui ont ainsi pu facilement réaliser des économies d'énergie considérables. Il concernait cinq entreprises différentes dans cinq pays: des menuisiers bulgares, des boulangers allemands, des maçons, des producteurs de verre et des fabricants de peinture grecs, des petites entreprises irlandaises de l'agroalimentaire et des producteurs de viande espagnols.

Le projet a permis de former de petits entrepreneurs qui sont devenus «inspecteurs énergétiques» et ont pu ensuite contrôler d'autres petites entreprises.

[http://ec.europa.eu/energy/intelligent/projects/doc/factsheets/e\\_check\\_in\\_craft\\_sme.pdf](http://ec.europa.eu/energy/intelligent/projects/doc/factsheets/e_check_in_craft_sme.pdf)

programme **Énergie intelligente pour l'Europe**, à l'utilisation accrue des énergies renouvelables et à l'amélioration de la rentabilité énergétique.

Pour en savoir plus: [http://ec.europa.eu/cip/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/cip/index_fr.htm)

#### Guide de l'éco-innovation du CIP:

[http://ec.europa.eu/environment/etap/pdfs/guidelines\\_for\\_cip\\_eco\\_innovation.pdf](http://ec.europa.eu/environment/etap/pdfs/guidelines_for_cip_eco_innovation.pdf)





## :: Énergie durable au plan régional

L'énergie durable constitue l'une des principales priorités de la politique de cohésion de l'UE et deux des trois fonds pour le développement régional, le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** et le **Fonds de cohésion**, la soutiennent.

Les **trois** fonds visent à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'UE grâce à des investissements destinés à réduire les inégalités régionales. Il existe trois objectifs principaux: la **convergence** (en stimulant l'économie des régions les moins prospères); la **compétitivité régionale et l'emploi** qui met l'accent sur la promotion de la propreté des transports urbains; la **coopération territoriale** européenne (des initiatives communes par-delà les frontières).

Pour en savoir plus sur les politiques et les financements régionaux, consultez:

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/funds/feder/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/funds/feder/index_fr.htm)  
[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/funds/feder/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/funds/feder/index_fr.htm)

### Au plan national

Le développement rural peut contribuer aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre stipulés dans l'accord international du Protocole de Kyoto. L'énergie durable est un domaine intersectoriel conforme aux conditions d'un financement par le nouveau **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER 2007-2013)**.

L'agriculture et la sylviculture sont à la pointe du développement des énergies renouvelables car elles fournissent bon nombre des matières premières nécessaires aux bioénergies. Les pratiques agricoles et sylvicoles peuvent aussi contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En outre, le développement des énergies renouvelables peut aussi être un moyen de diversifier les économies rurales.

[http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2006/l\\_055/l\\_05520060225en00200029.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2006/l_055/l_05520060225en00200029.pdf)

## :: Étude de cas

**Chauffer une école au bois,  
Allemagne (financement par le FEDER)**

Lorsque la municipalité bavaroise de Walsdorf, près de Bamberg, a proposé la construction d'une nouvelle école maternelle en 1993, il a été décidé d'installer un système de chauffage biomasse écologique alimenté par des copeaux de bois.

Depuis, ce système de chauffage a été étendu aux maisons voisines et à une résidence pour personnes âgées située à proximité. Une deuxième installation est aujourd'hui prévue pour chauffer un nouveau lotissement.

Ensemble, les agriculteurs locaux, les entreprises et les autorités locales ont créé une société chargée du fonctionnement de l'installation et de l'approvisionnement en copeaux de bois. Ce système implique que l'argent reste dans la région et assure un revenu supplémentaire aux agriculteurs. Il utilise environ 650 tonnes de copeaux de bois produits localement (pour un montant d'environ 150 000 euros) et remplace l'utilisation d'approximativement 170 000 litres de fioul.

Les émissions de dioxyde de carbone ont diminué d'environ 400 tonnes par an et celles de dioxyde de soufre et d'oxyde d'azote de 750 kg.

Pour en savoir plus: [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/projects/stories/index\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/projects/stories/index_fr.cfm)

## :: Recherche et développement et sources d'investissement

Le **septième programme-cadre pour la recherche et le développement (PC7)** de l'UE finance des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique, des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Voici des exemples de projets répondant aux critères d'obtention des subventions: les piles à combustible et à hydrogène et la production d'électricité ou de carburant renouvelables.

Pour en savoir plus: [http://ec.europa.eu/research/future/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/research/future/index_en.cfm)

Le développement durable est une priorité pour les **deux banques européennes**, la **Banque européenne d'investissement** et la **Banque européenne pour la reconstruction et le développement**. Ces deux organismes financent des projets dans les domaines des énergies renouvelables et de la rentabilité énergétique au moyen d'un certain nombre de mécanismes:

**JASPERS (Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes)** est une initiative conjointe de la Commission européenne (direction générale de la politique régionale, DG Regio), de la Banque européenne d'investissement et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en faveur des projets d'équipement.

Grâce à une équipe de spécialistes, JASPERS apporte principalement son aide aux nouveaux États membres et aux pays candidats à l'adhésion pour la préparation de leurs principaux projets d'équipement. Ces projets seront subventionnés par les Fonds structurels et de cohésion de l'UE pendant la période 2007-2013. L'aide est proposée gratuitement.

Les projets environnementaux, notamment dans le domaine de la rentabilité énergétique et des énergies renouvelables, constituent l'un des domaines phares de JASPERS.

Pour en savoir plus: <http://jaspers.europa.eu/>

La Commission européenne (DG REGIO), en collaboration avec le Fonds européen d'investissement, a mis en place l'initiative **JEREMIE** dans le but d'améliorer l'accès au financement des

microentreprises et des PME à l'échelon régional. La priorité est donnée au soutien du programme pour la croissance et l'emploi de la Communauté européenne, en mettant l'accent sur le transfert de technologies, les jeunes entreprises, les fonds axés sur la technologie et l'innovation, et le microcrédit.

**JESSICA** est une initiative conjointe de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Elle vise à aider les autorités des États membres de l'UE à exploiter les mécanismes soutenant les investissements dans le développement urbain durable dans le contexte de la politique de cohésion et à offrir de nouvelles perspectives.

Les organes de gestion des États membres sont incités à utiliser une partie de leurs dotations des Fonds structurels pour proposer des aides remboursables, principalement celles soutenues par le Fonds européen de développement régional (FEDER). En outre, le Fonds social européen (FSE) peut parfois servir à investir dans des Fonds de développement urbain (FDU) pour accélérer l'investissement dans les zones urbaines.

Pour en savoir plus: [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/funds/2007/jjj/jessica\\_en.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/funds/2007/jjj/jessica_en.htm)

De plus, l'**instrument de financement avec partage des risques (IFPR)** est le dernier-né d'une série d'initiatives communes de la BEI et de la Commission européenne. Il vise à apporter un soutien supplémentaire indéfectible aux projets européens de développement, de recherche et d'innovation. Les premières opérations de financement de l'IFPR se concentrent sur les technologies des énergies renouvelables, objectif prioritaire de la banque en 2007 en matière de prêt.

Pour en savoir plus: [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/funds/2007/jjj/jeremie\\_en.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/funds/2007/jjj/jeremie_en.htm)

Pour en savoir plus: Banque européenne d'investissement: <http://www.eib.europa.eu/>

Banque européenne pour la reconstruction et le développement: <http://www.ebrd.com/about/index.htm>

## :: Qu'est-ce que ManagEnergy?

ManagEnergy est une initiative de la direction générale de l'énergie et des transports financée par le programme «**Énergie intelligente pour l'Europe**». Elle vise à soutenir les actions locales et régionales sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, au travers d'ateliers de formation et d'événements en ligne. Elle diffuse également des informations sur des études de cas, sur des exemples de bonnes pratiques ainsi que sur la législation et les programmes européens.

ManagEnergy est aussi un réseau européen d'agences locales et régionales de l'énergie. Ces agences encouragent l'introduction de bonnes pratiques de gestion de l'énergie, soutiennent les efforts de durabilité, fournissent informations et conseils, et offrent d'autres services adaptés aux besoins locaux. [www.managenergy.net](http://www.managenergy.net)

Clause de non-responsabilité et déclaration concernant les droits d'auteur sur la brochure d'information ManagEnergy

Ces informations ont été compilées pour le compte de la Commission européenne. La Commission européenne ne garantit pas la véracité des informations ou des chiffres fournis et ne pourra en aucun cas être tenue responsable de leur utilisation.

© Communautés européennes, 2008

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.



COMMISSION  
EUROPÉENNE